

Image not found or type unknown



Porte de garage endommagée

Par **olivier1313**, le **01/05/2011 à 18:52**

Bonjour,

Je loue un garage dans ma résidence, or, je l'ai retrouvée dégradée hier (un trou à sa base), je suppose que celui-ci a été fait par les adolescents du garage d'a côté qui jouent fréquemment au foot (et autre) sur les portes des garages malgré l'interdiction... mais je n'ai aucune preuve... vu le dégât, cela ne peut pas être un véhicule... je l'ai signalé à mon syndic pour faire stopper ces dégradations. Pour ma porte de garage que dois-je faire? déclaration à mon assurance habitation? voir avec mon propriétaire? que faire vis-à-vis des voisins indéliquats?

Vous remerciant par avance

Par **Domil**, le **01/05/2011 à 19:02**

Votre assurance